

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

---

CONSEIL GENERAL  
ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

SEANCE DU 2 FEVRIER 2009

---

MOTION DEPOSEE PAR LES GROUPES SOCIALISTE, COMMUNISTE, PARTI DE GAUCHE ET  
DIVERS GAUCHE

---

OBJET : DEVENIR DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ EN  
ESSONNE

---

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

CONSIDERANT que les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, agréées par le Ministère de l'Education nationale, oeuvrent sur tous les territoires, au plus près des citoyens, aux côtés des enseignants, des parents, des élus, dans le champ scolaire et périscolaire, dans la logique du développement et du rayonnement de l'Ecole publique,

CONSIDERANT qu'elles en défendent les valeurs et visent à promouvoir le service public d'éducation dont elles sont des acteurs à part entière,

CONSIDERANT le rôle spécifique joué dans ce cadre par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, l'USEP 91,

CONSIDERANT que les 300 rencontres sportives organisées par elle dans l'Essonne participent à la construction d'une véritable culture sportive adaptée à l'âge des élèves,

CONSIDERANT que la vie des 145 associations affiliées à l'USEP 91 contribuent à l'engagement social et citoyen des enfants,

CONSIDERANT le développement continu de l'USEP 91, passé de 3 000 licenciés en 1993 à plus de 23 500 à ce jour, 22 500 élèves et 1 000 adultes, ce qui la place au 4<sup>ème</sup> rang des comités départementaux USEP,

CONSIDERANT les grands projets départementaux mis en place dans le cadre de conventions triparties avec les fédérations sportives essonniennes, Scol'athlé (12 000 élèves), Scola-rugby (6 000 élèves), Scola-hand (2 200 élèves), Scola-tennis (1 600 élèves) et Scola-judo qui démarre cette année,

CONSIDERANT les rencontres sportives adaptées et le raid « Main dans la main » à destination des élèves porteurs de handicaps,

CONSIDERANT les actions transversales, interdisciplinaires, les projets propres à l'école maternelle, les raids solidaires et autres actions menées par l'USEP 91,

CONSIDERANT que l'ensemble de ces actions contribue à leur niveau à la mixité sociale, notamment dans les zones d'éducation prioritaires,

CONSIDERANT le fructueux partenariat entre l'USEP 91, le Conseil général et le CNDS,

CONSIDERANT le contrat d'objectif liant l'USEP 91 et le Conseil général, par lequel se dernier s'engage à hauteur de 105 000 €,

CONSIDERANT que ce travail et ces résultats reposent en très grande partie sur l'engagement des deux enseignants chargés de mission par l'Académie auprès de l'USEP 91,

CONSIDERANT la volonté de l'Etat de mettre fin, dans le cadre de la « révision générale des politiques publiques », au détachement de plusieurs centaines d'enseignants auprès des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public,

CONSIDERANT la volonté de l'Etat de mettre fin au détachement des deux postes d'instituteurs en charge de la coordination des activités de l'USEP en Essonne,

CONSIDERANT qu'une telle mesure conduirait à anéantir l'ensemble des efforts menés en Essonne depuis 15 ans, et ce au détriment de dizaines de milliers d'élèves,

**APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,**

EXIGE le maintien des détachements d'enseignants auprès des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, et singulièrement de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, l'USEP 91.